



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20 décembre 2025

Association Sportive du Golf de Brest Iroise
<http://www.assogolfbrestiroise.fr/>

Membres présents :

Jean Luc Roudaut, Michel Vittoz, Jacques Fily, Christine Kerdoncuff, Jean Perramant, Marc Bonnaud, Dominique Cariou, Marc Chauvin, Gilles Le Borgne, Hugues Morineau, Ronan Roué, Romain Le Roux, Jean Paul Le Roux, Jean Marc Pellois, Yvan Rondot, Monique Trotel,

Invités :

Michel Pors, Guillaume Roué, Martin Etienne

Membre excusé :

Sébastien Le Merdy,

La séance est présidée par Jean Luc Roudaut

PV de la réunion du 20 décembre 2025 validé

1 – Nominations

Capitaine des jeux	Jacques FILY
Lady Captain	Monique TROTEL
Responsable Séniors	Michel VITTOZ
Responsable Ecole de golf	Romain LE ROUX
Responsable Equipes Féminines	Monique TROTEL
Responsable Equipes Messieurs	Ronan ROUÉ

2 - Commissions

Compositions des différentes commissions (voir tableau joint)

Proposition : Création d'une Commission pour le 50^{ème} Anniversaire. La proposition est validée.

L'organisation du 50^{ème} anniversaire ne sera peut-être pas possible du fait de l'avenir immédiat du Golf de Brest Iroise. Il est envisagé de le fêter en fin d'année si c'est possible, voire en 2027

3 – Licences

	2025	2026
Total	115	222
Dont Jeunes	35	39

A noter que nous recevons beaucoup de soutien et d'encouragement lors des inscriptions

4 - Finances

Du fait de l'investissement de l'ASGBI pour parvenir à la continuité du Golf de Brest Iroise, le trésorier informe le bureau que des finances supplémentaires seront nécessaires.

Il faut prévoir des dépenses non prévues cette année 2026

Afin de couvrir les dépenses inerrantes à cette situation on pourrait envisager d'augmenter les droits de jeu, les joueurs ne payant pas de green-fee. (A voir lors de la prochaine réunion)

Pour rappel il y a la possibilité de payer la licence sur ISP

5 - Point terrain

Michel Pors nous relate le calendrier des faits et actions qui ont été réalisé depuis la cessation de paiement de la SEGI en septembre 2025.

16 décembre : liquidation de la SEGI avec :

- Fermeture du club house le jour même
- Fermeture du golf le jour même
- Licenciement du personnel qui sera effectif le 24 décembre
- Rapatriement des matériels

Depuis le 16 décembre l'ASGBI et son président ont immédiatement entamé des actions fortes auprès de la CCI, et la mandataire judiciaire.

Courriers, demandes de rendez-vous, recherche de solutions pour maintenir l'accès au terrain, recherche de solution pour réserver les créneaux horaires, etc...ont été la préoccupation principale de notre président.

17 décembre : Rendez-vous avec la CCI qui réaffirme sa volonté ferme de préserver le Golf.

Fixation d'un rendez-vous en visio-conférence le 6 janvier avec la FFG, la ligue de Bretagne, la CCI, Jean-Luc Roudaut et Michel Pors

La CCI, par un appel à candidature, recherche un gestionnaire. Cette recherche et sa mise en place pourra demander 6 à 9 mois. Dans cette attente seul la CCI sera gestionnaire du Golf de Brest Iroise

Afin de préserver l'état du golf, la CCI confie à la Société Sparfel l'entretien du terrain, avec engagement de Yann dans l'équipe des jardiniers.

Afin d'être affilié à la FFG, la CCI doit faire parvenir (pour le 20 janvier au plus tard idéalement) un courrier de la liquidatrice indiquant que le bail avec l'ancien gestionnaire est rompu. Par conséquent, le gestionnaire durant cette période transitoire sera la CCI.

L'ASGBI continue ses rôles d'animation, de gestion du côté sportif et de l'école de golf pour les enfants. Elle a rédigé un règlement temporaire pour l'accès au terrain qui sera publié sur le site internet de l'AS vers 20 janvier.

6 – Points équipes

Il est demandé à chaque équipe de préparer son budget et de le transmettre au trésorier

7 – Calendrier

Le calendrier des compétitions est en cours de réalisation, avec une présentation différente des années précédentes.

Michel Vittoz vous fera parvenir ce calendrier provisoire, d'ici quelques jours, afin d'apporter vos commentaires ou éventuellement vos remarques et corrections éventuelles

Remarque : Nous n'aurons aucune compétition à domicile cette année sauf les 2 rencontres du Challenge du Finistère les 12 mai contre les Abers et le 19 mai contre La Baie de Morlaix

IL faudra exceptionnellement revoir le montant des droits de jeu, ou green-fee du fait des nombreux frais que l'ASGBI est obligé de réaliser

8 – Sponsors

Présentation d'une lettre et d'une plaquette pour les sponsors et nouveaux partenaires : la commission sponsors pourra s'en approprier pour cette année 2026

9 – Questions diverses

Logiciel de réservation des départs

Contact a été pris avec Tee1Golf qui peut nous louer son logiciel de réservation.

Le logiciel est disponible et en fonctionnement. Il sera mis à disposition des licenciés de l'ASGBI.

On pourra l'étendre aux joueurs qui viendront jouer une compétition à l'Iroise suivant une modalité à définir.

Panneaux d'information pour l'accès au golf

Des panneaux seront mis en place pour informer les joueurs des modalités d'utilisation du golf pendant cette période transitoire.

2^{ème} lettre aux adhérents

Une lettre d'information a été rédigée. Elle sera transmise aux licenciés et mise sur le site de l'ASGBI après le 20 janvier avec les modalités d'utilisation du Golf par les adhérents

Prochaine réunion de l'ASGBI le samedi 24 janvier 2026 au Clos du Pontic

Le Président
Jean-Luc Roudaut

Le Secrétaire
Michel VITTOZ